



LYCÉE JEAN-PAUL II - 13 rue du Couvent 59220 DENAIN -
Téléphone 03/27/44/79/50 ou 03/27/44/79/54 – lyceejp2@gmail.com

Le CAP Maçon

Le maçon effectue des travaux de gros œuvre : Terrassement, coulage de fondations, réalisation de dalles en béton, montage de murs (briques, parpaings, monomur, béton cellulaire...), coffrage et ferrailage (linteau, poutre, poteau), plancher béton.

Il peut être amené à travailler en hauteur sur échafaudage pour construire par exemple un pignon de maison.

Conditions d'admission

3^{ème} collège, 3^{ème} prépa-professionnelle
CAP, ...

Aptitudes

Sens de l'observation, de la finition
Sens du travail d'équipe
Sens de la rigueur, de la responsabilité
Aptitude manuelle
Travail en hauteur



Durée des études

2 ans

Formation en Entreprise

14 semaines de PFMP sur 2 ans

Formation complémentaire

L'élève passe obligatoirement une habilitation de travail en hauteur sur :

- ✓ les risques du travail en hauteur
- ✓ le montage et démontage d'un échafaudage en situation réelle

Débouchés professionnels

- * Entreprise tous corps d'état
- * Entreprise de gros œuvre
- * Évolution progressive par la formation continue.



Contenu pédagogique

Enseignement général :

Mathématiques/Sciences
Français- Histoire
Géographie- EMC
Anglais
EPS
Arts appliqués

Enseignement professionnel :

Acquisition de méthode de travail.
Connaissance des matériaux, des matériels, outils, équipements
Acquisition d'un savoir-faire.
Apprentissage du travail en équipe
PSE

Poursuite d'études

- * BAC PRO
- * Autre CAP en 1 an
- * Mention complémentaire



Les avantages du Lycée Jean-Paul II

- ✚ Un suivi individualisé
- ✚ De nombreux partenariats professionnels